Bulletin municipal d'information et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière

Janvier 2022

SAINT CLAR INFOS

saintclarderiviere.fr

Directeur de publication : Etienne Gasquet

Conception, réalisation : Virginie Cazaux, Loïc Mahé, Jérôme Pacheco, Yannick Puertolas.

Mesdames, Messieurs,

Notre vie est encore impactée par la pandémie du Covid 19, ce qui nous oblige à faire preuve de prudence et à respecter des consignes sanitaires contraignantes, mais nécessaires.
Nous avons changé de mode de vie, en deux mots nous nous sommes adaptés mais le virus sait lui aussi s'adapter et muter, c'est pourquoi nous devons rester vigilants et ne pas perdre confiance en l'avenir. Ainsi maintenir les projets pour la commune, c'est préparer cet avenir.
Nous devons remercier les associations qui animent notre beau village, mais au-delà de cela nous tenons également à ce que Saint Clar soit un village agréable à vivre au quotidien.
Malheureusement, nous constatons encore trop d'incivilités au niveau de la propreté, masques, canettes, déchets de toute sorte autour de la salle des fêtes et du city-park.
En ce début d'année, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches tous mes voeux de bonheur, de réussite et surtout une excellente santé. Que cette nouvelle année soit synonyme de joie, de sérénité et de convivialité retrouvée.



Bien à vous
Etienne GASQUET



La municipalité remercie chaleureusement la famille Berbezier de Saint Clar de Rivière qui a offert, une fois de plus, le sapin de Noël situé au centre de la place du village. Nous recherchons, dès à présent, le donateur de sapin pour l'année prochaine.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2022

Course des lumières : 27 novembre



Cette année encore, l'association Saint Clar Multisports a été à l'initiative de la participation d'une quinzaine de Saint-Clarais-es à cette course se déroulant à Toulouse. Cette manifestation se fait au profit de la Fondation Toulouse Cancer Santé.

11 novembre 2021



Le 11 novembre, nous avons pu assister à la traditionnelle cérémonie du souvenir devant le Monument aux Morts. Après la prestation des A'Kors de Saint Clar de Rivière, l'énoncé des noms des disparus de la Grande Guerre a été suivi du discours prononcé par notre Maire, en présence des élus et des porte-drapeaux.

Evasion pour un soir en Andalousie : 27 novembre



La salle des fêtes de Saint Clar de rivière dans un décor intimiste et chaleureux a accueilli Rachel ESMORIS, chanteuse classique et Serge LOPEZ guitariste flamenco, un duo de genre musical complètement différent, mais émanant une synergie naturelle et évidente.

A travers le flamenco, Rachel ESMORIS a su exprimer par la voix et les expressions du visage les émotions et faire ressentir les sentiments de l'être humain, tristesse, souffrance, la passion, amour, joie.

Serge LOPEZ, accompagnateur indissociable du chant flamenco, guitare à la main, a joué de son instrument avec fluidité, aisance, et célérité, en menant parfois le tempo par le frappement du pied et des mains.

Les spectateurs étaient en voyage en Andalousie !

La symbiose de ces deux artistes a fait émerger entre autres chants connus de tous, « Piensa En Mi » de Luz Casal

La soirée fut une belle évasion....en attendant les suivantes proposées par le Foyer Rural de Saint Clar durant l'année 2022.

Marché de Noël : 4 & 5 décembre



Malgré une météo ayant contraint à un repli dans la salle des fêtes, le marché de Noël organisé par l'Association des écoles, le Comité des fêtes et les A'Kors a rencontré un vif succès. Les stands proposaient des jouets, des créations artisanales ou culinaires, des animations... Il y en avait pour tous les goûts. Le Père Noël a bien entendu fait son apparition, tandis que le vin chaud et les pâtisseries ont régalé les gourmands.

Concert des A'Kors : 18 décembre



Le concert donné dans l'église de Saint Clar fut un bon moment pour attendre Noel.

L'enthousiasme de Pierre Espinar qui dirige ce groupe vocal est le reflet de l'implication de tous les chanteurs.

Bravo et merci aux A'Kors pour cette belle après-midi musicale.

Recensement de la population 2022



Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.
Des vidéos de présentation sont à disposition sur le site de l'INSEE.
Il sera effectué par quatre agents recenseurs identifiés par une carte tricolore signée de Monsieur le Maire. Ils remettront aux habitants les identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne de préférence.

Pour ceux qui ne disposent pas d'un accès facile à Internet, il sera possible de venir en mairie pour effectuer la démarche pendant les créneaux suivants, entre 9h et 12h :

- vendredi 21/01
- mardi 25/01
- vendredi 28/01
- mardi 1/02
- mardi 8/02
- vendredi 11/02
- mardi 15/02
- vendredi 18/02

Pour les personnes qui le souhaitent, il sera toutefois envisageable de répondre aussi sur les questionnaires papier.

CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale** est un établissement public dont le rôle principal est d'orienter, de recevoir, de conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social et de soutenir dans l'urgence les administrés.
Le CCAS de St Clar de Rivière est composé du Maire Etienne GASQUET et de :

- Membres élus : Andrée CARDONA, Annie SUD, Martine GIULIANI et Marie Françoise DAL GRANDE
- Membres nommés : Chantal MASSAT, Danielle FERRERO, Anne Françoise PEGOT et Lise PAVARD.

Une permanence sera assurée de 10h à 12h tous les 1er lundi de chaque mois en mairie ou sur rendez-vous.

Élagage des arbres

Les propriétaires sont responsables de l'élagage des arbres plantés sur leur propriété. Pour la sécurité de tous et éviter des coupures d'électricité, Enedis recommande un entretien préventif. Retrouver l'ensemble des recommandations sur le site de la mairie, rubrique "Environnement et cadre de vie".





SIAS



Durant cette période difficile que nous traversons, le SIAS ESCALIU reste à votre écoute et à vos côtés pour vous faciliter la vie à domicile, notamment avec la livraison de repas complets.

Vous êtes concernés si :

- Vous avez plus de 60 ans.
- Vous sortez d'hospitalisation.
- Vous êtes en perte d'autonomie ou handicapé de manière ponctuelle ou durable.
- Vous êtes en isolement social, avec peu ou pas de famille à proximité.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Mélanie RIMBERT au 05.61.56.18.00.

LE SERVICE
PORTAGE DE REPAS

- des menus disponibles 7j/7, variés, équilibrés et adaptés aux régimes sans sel et/ou sans sucre
- une livraison de repas à domicile effectuée du lundi au vendredi entre 7h et 12h

90% des bénéficiaires de ce service sont satisfaits ou très satisfaits de la prestation alimentaire et de la variété des menus, selon l'enquête de statisfaction réalisée début 2021.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
220 ROUTE D'OX • 31600 SEYSSES
Tél : 05 61 56 18 00
contactsias-services.fr • www.sias-services.fr

SIAS Escaliu
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SOURIRE

Informations par SMS

La mairie met en place un nouvel outil de communication par envoi de SMS. Pour vous abonner à ces SMS, vous devez transmettre vos prénom, nom et numéro de portable au secrétariat de mairie. Pour cela, vous pouvez déposer le coupon à découper ci-dessous dans la boite aux lettres de la mairie, vous présenter au secrétariat ou encore envoyer un mail à l'adresse mairie@saintclarderiviere.fr

Coupon réponse à compléter puis à déposer au secrétariat de la mairie : Envoi de SMS

NOM : .....

Prénom : .....

☎ : .....



Informations Municipales

Elections 2022



Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. La date limite d'inscription pour ce scrutin est fixée au vendredi 4 mars 2022.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022. La date limite d'inscription pour ce scrutin est fixée au vendredi 6 mai 2022.

Vérifiez que vous êtes bien inscrit dans notre commune en suivant ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Nouvelle gestion des procurations : à compter du 1er janvier 2022, le mandant et le mandataire ne seront plus nécessairement inscrits dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Les électeurs peuvent dématérialiser en partie leurs demandes de procuration en remplissant la demande sur le site https://www.maprocuration.gouv.fr. Le mandant se déplace avec son numéro de dossier à la Gendarmerie ou au Commissariat afin de valider sa demande.

Projet de jardins familiaux



La municipalité étudie la possibilité de créer des jardins familiaux pour permettre aux habitants ne disposant pas d'une parcelle de cultiver leur potager. L'objectif est également de développer le lien social et inter-générationnel, la solidarité, le respect des autres et de l'environnement.

Les personnes intéressées peuvent se signaler auprès du secrétariat de mairie.

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, les usagers peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment et où qu'ils soient, dans une démarche simplifiée et sans frais sur le site : https://ideau.atreal.fr/



Les avantages offerts par cette possibilité :

- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne.
- Une démarche plus économique et plus écologique : on évite la reproduction de documents en plusieurs exemplaires et l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction

État civil

Naissances, mariages, décès (du 16/05/2021 au 31/12/2021)

La municipalité félicite chaleureusement les parents de :



- Lyanah, Rose CARPHASIE
- Giulian SALIS
- Alba, Lya, Amaya LOPEZ
- Margo, Loane, Simone ALEXANDRE
- Elena, Maïlys TATAR
- Séléna PEREZ FLORES
- Cassandre, Anne, Marie LORIEUX
- Nino, Didier, Justin ABRATE SERRA
- Lyna ZITOUNI
- Jessy, Gabriel SARRIO
- Sakina KRATTAR
- Hailie, Clara, Fabia MAYSTRE VEZIN
- Alizée, Claudie, Elvyre HARTZ
- Galaad DELPECH
- Nando, Luis POURCET
- Loïc, Sébastien, Bryan SCHNEIDER
- Alice BLOT BARTHET
- Mia, Juliana OUNAMALÉ

Tous nos vœux de bonheur accompagnent les couples qui se sont unis :



- Jean-Pierre BOUZER et Corinne, Marie, Ange BENEDETTI
- Romain, Guy, Marc CARLOT et Fanny, Nicole, Rolande NIVIERE
- Frédéric, Pierre BLANC et Dominique, Jacqueline LERASLE
- Marc, Patrick CANU et Ly May Fry JALAO

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles et aux proches de :



- Christian, Alain VAUGELADE
- Xavier BOUQUET
- Jacques, Alfred BRARDO
- Marie-France PILARSKI épouse FERRY